



L'ACTUALITÉ

PLAN DE RÉSILIENCE : LA CAPEB DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE NE PAS OUBLIER LE BÂTIMENT

Le Premier ministre a présenté ce mercredi le Plan de résilience dans lequel il manque, a minima, « un paragraphe » sur les mesures spécifiques pour le bâtiment. La CAPEB demande donc au Gouvernement de compléter au plus vite ce Plan pour y remédier.

Ce mercredi 16 mars, alors que tous les présidents et secrétaires généraux de la CAPEB étaient en réunion à Paris au sein de la CNAGS, le Premier ministre a tenu une conférence de presse pour détailler les mesures du Plan de résilience destinées à soutenir le pouvoir d'achat, préserver l'emploi et le tissu économique et enfin, à accélérer la sortie des énergies fossiles.

Nous étions très en attente de mesures en faveur de nos entreprises artisanales du bâtiment. En effet, compte tenu de l'aggravation des hausses de prix, qu'il s'agisse des matériaux comme des carburants, la CAPEB s'est fortement mobilisée pour alerter le Ministre de l'Économie ainsi que la Médiation du Crédit qui anime les réunions du comité de crise mis en place par Bercy pour identifier les comportements anormaux qui accentuent les hausses de prix.

Jean-Christophe Repon avait convié le Médiateur à venir entendre, ce mercredi, les témoignages des représentants des entreprises artisanales du bâtiment réunis au sein de la CNAGS. Beaucoup ont témoigné des pressions auxquelles les entreprises doivent faire face actuellement, trop souvent obligées de payer « au cul du camion » ou dans les 48h alors qu'elles ont établi leurs devis depuis plusieurs semaines – voire plusieurs mois pour certains chantiers – et ne peuvent pas les actualiser tous les deux jours.

Etranglées par des prix de matériaux et des carburants qui croissent de façon exponentielle

et des particuliers qui, avec un pouvoir d'achat en baisse, ne sont pas prêts à accepter un relèvement de leurs devis (et même parfois prêts à renoncer à faire les travaux qu'ils envisageaient), les entreprises sont en situation de tension extrême. Entre colère et burn-out, elles accueillent d'autant plus difficilement les annonces des industriels et grands groupes qui affichent des records de bénéfices !

La CAPEB alerte le Ministre de l'Économie et la Médiation des entreprises



En fin de semaine dernière, le Président de la CAPEB était intervenu une nouvelle fois auprès du Ministre Bruno Le Maire pour que des solutions concrètes soient rapidement trouvées, notamment dans le cadre du Plan de résilience. Le Ministre s'était alors engagé, lors d'une visioconférence vendredi dernier avec notre Président, à intégrer le Bâtiment dans ce Plan. Alors, évidemment, les annonces du Premier ministre ce mercredi ont été plus que décevantes ! Nous avons travaillé avec le cabinet du Ministre pour présenter plusieurs pistes d'actions concrètes susceptibles de soulager

un peu nos entreprises et de leur éviter le pire. Force est de constater que, comme l'a indiqué Jean-Christophe Repon à Apolline de Malherbe sur RMC ce jeudi matin (voir notre rubrique RDV page 4), il manque « un paragraphe dédié au bâtiment » dans le Plan de résilience.

Certes, les entreprises artisanales du bâtiment pourront bénéficier d'une remise de 15 centimes par litre de carburant mais, en cela, elles seront soumises au même régime que tous les Français alors qu'elles utilisent quotidiennement une flotte de 700 000 véhicules !

Certes, le Premier ministre a appelé une nouvelle fois les acheteurs publics à faire jouer la clause de l'imprévisibilité dans les contrats et à ne pas appliquer les pénalités de retard lorsqu'un chantier prendrait du retard du fait de difficultés d'approvisionnement liées à la guerre en Ukraine. Cela va évidemment dans le bon sens, mais les marchés publics ne représentent que 17 % des marchés des entreprises artisanales. Et faire jouer la clause d'imprévisibilité est tout sauf simple ! Et enfin, aucune disposition n'est prévue pour les marchés signés avec les particuliers qui représentent l'essentiel des marchés des entreprises artisanales du bâtiment. Il est nécessaire d'y remédier.

Certes, le Gouvernement demande à l'INSEE d'activer la production de ses indices, ce que la CAPEB demande depuis un an... Mais du côté de l'INSEE, cela semble coïncider pour le moins !

(Suite p. 4)

ÉCONOMIE

CEE : UNE 5^E PÉRIODE AVEC DES NOUVEAUX PROGRAMMES MAIS DES FREINS IMPORTANTS

La 5^e période des certificats d'économies d'énergie a été lancée avec 5 nouveaux programmes qui visent à sensibiliser les TPE/PME à la réduction des consommations d'électricité, à soutenir la rénovation de l'éclairage public, à réduire les consommations d'énergie induites par le numérique et enfin, deux autres programmes liés à la mobilité et aux transports.

Autre nouveauté, la limitation du nombre de coups de pouce tout en renforçant ceux qui sont conservés avec l'objectif de favoriser les rénovations globales et non plus les gestes isolés. La CAPEB a déjà fait savoir son opposition à ce choix qui ne tient pas compte des possibilités des ménages (travaux en site occupé, coûts importants) ni du fait que l'immense majorité des rénovations énergétiques qui ont été faites jusqu'ici l'ont été par les entreprises artisanales du bâtiment, geste par geste et qui répondent ainsi à la demande de leurs clients. Pour les pouvoirs publics, ces modifications devraient booster les travaux de rénovation énergétique. Nous sommes convaincus du contraire !

La suppression de certains Coups de Pouce (chaudières gaz THPE, émetteurs électriques, régulation) et la baisse de bonification du Coup de Pouce Isolation depuis juillet dernier s'ajoutent à la fin du doublement des primes CEE pour les ménages en situation de précarité énergétique, depuis le 1^{er} janvier. Et en ligne de mire viendra, dès le 1^{er} mai prochain, la baisse de valorisation des principales fiches « isolation » dans le secteur résidentiel. Et parallèlement, les principaux obligés disposent d'un stock important de CEE depuis la fin de la 4^e Période qu'ils ont la possibilité de reporter sur la 5^e Période, les incitant à faire beaucoup moins d'efforts en ce début de période. Tout ceci aboutit à un plongeon du cours

des certificats d'économies d'énergie et à une diminution des primes accordées par les obligés ou les délégataires. Ces derniers ne sont guère enclins à s'engager dans de nouvelles opérations Coups de pouce car la valeur du CEE dans le cadre de ces opérations devient bien plus importante que la valeur du marché. Au minimum, les obligés cessent de proposer des bonifications.

Il en résulte une forte réduction du montant des primes et, par conséquent, à une augmentation du reste à charge pour les particuliers qui doivent faire face dans le même temps à une baisse de leur pouvoir d'achat du fait de l'inflation. Un mauvais signe pour l'engagement de travaux de rénovation énergétique.



RÉSEAU

→ LA CNAGS PRÉPARE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tous les Présidents et Secrétaires généraux du Réseau CAPEB étaient réunis à Paris mardi et mercredi pour une CNAGS dédiée entièrement à la préparation de l'assemblée générale.

Une demi-journée avait été prévue pour détailler la proposition de résolution issue des travaux du groupe « Structuration du Réseau », longuement discutée par le Conseil d'administration qui définit un véritable plan de transformation stratégique du Réseau CAPEB, le plan de transformation CAP CAPEB à mettre en œuvre sur deux ans et demi environ, si l'assemblée générale le décide.

Le lendemain, la journée a débuté par une intervention du représentant de la Médiation du Crédit, qui pilote le comité de crise sur les difficultés d'approvisionnement en matériaux et les hausses de prix, venu entendre les

représentants de la CAPEB et leurs constats dans les territoires. La CAPEB se mobilise fortement sur le sujet (et ce depuis février

2021) et plus particulièrement aujourd'hui sur la flambée des prix des carburants. Elle propose une série de mesures (lire page 1 et 4) pour en



limiter l'impact sur les entreprises artisanales du bâtiment au travers d'un nouveau projet de résolution qui a été examiné et complété.

La journée a ensuite permis de débattre des projets de résolution et des sujets d'actualité autour des champs habituels des dossiers : économie, technique, formation et social.



MÉTIERS

→ L'UNA COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE VOUS CONVIE À UN WEBINAIRE SUR LA BOUCLE À EAU CHAUDE

Le Pôle Technique et Professionnel, le Président de l'UNA Couverture Plomberie Chauffage et Béranger Développement organisent conjointement un webinaire dédié à l'optimisation de la boucle à eau chaude. Ce webinaire aura lieu le mardi 22 mars de 17h30 à 18h30.

Le Président de l'UNA Jean-Claude Rancurel aura à ses côtés Atlantic, qui évoquera la question du dimensionnement, Wilo qui parlera du circulateur, Armacel qui interviendra sur l'isolation des conduits et Coroxyl sur le traitement de l'eau des installations neuves et en rénovation.

[Pour vous inscrire, cliquez ici.](#)

MÉTIERS

→ PROFEEL : LES GUIDES DU PROJET « BONNES PRATIQUES »

Trois guides pratiques ont été réalisés dans le cadre du programme PROFEEL et portent spécifiquement sur le chauffage.

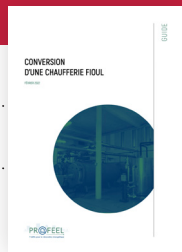
Le dernier né de la collection vient de paraître et détaille les problématiques techniques liées à la conversion d'une chaufferie fioul. Chacun sait, en effet, que sous l'impact de la RE2020 notamment, le parc de chaudières fioul va devoir évoluer. Ces changements d'équipements impliquent une analyse précise des conditions techniques et réglementaires à respecter dans le cadre d'un changement d'énergie, de générateur ou de l'hydraulique. Ce guide a pour vocation d'aider les professionnels chargés d'effectuer ces changements à bien diagnostiquer le fonctionnement des équipements en place,

à prescrire les améliorations qu'il convient de leur apporter pour renforcer leur efficacité, à choisir les solutions techniques de conversion les plus appropriées et enfin, à identifier les points de vigilance lors de leur intervention afin que la rénovation de la chaufferie puisse atteindre les meilleures performances possibles. ([télécharger le guide ici](#)).

Préalablement était paru un guide sur la conversion d'une installation fioul en maison individuelle qui poursuivait les mêmes objectifs avec un contenu semblable mais totalement dédié aux problématiques spécifiques de la maison individuelle ([le télécharger ici](#)).

Enfin, un troisième guide a été réalisé sur le changement du générateur de chauffage et les impacts du dimensionnement. Il porte sur les choix de conception qui sont réalisés lors du changement de générateur de chauffage en maison individuelle.

Sur la base de quelques exemples, il met en évidence les règles de référence pour le dimensionnement des générateurs ainsi que l'impact des choix sur les consommations d'énergie, sur le confort thermique et l'ECS, sur le risque sanitaire, sur la pérennité du générateur et sur la pollution atmosphérique. ([télécharger ce guide ici](#)).



→ LE PRÉSIDENT DE L'UNA PEINTURE VITRERIE REVÊTEMENTS RÉUNIT SES CONSEILLERS

Le Président Sylvain Fornès et les conseillers professionnels de l'UNA Peinture Vitrerie Revêtements se sont réunis dernièrement pour faire un point d'avancement de leurs dossiers en cours, à commencer bien sûr par les prochaines Journées Professionnelles de la Construction.

Ils ont réfléchi aux sujets qui seront proposés aux délégués de l'UNA et aux intervenants susceptibles de les présenter.

À ce titre, Sylvain Fornès a rencontré plusieurs industriels qui devraient être partenaires de l'UNA tant sur le champ des peintures que du côté sols pour créer une vraie dynamique. L'UNA a aussi reçu Julia Egeler de la société Berryalloc, un fabricant de revêtements de sol de différents types (revêtements stratifiés

simples ou haute pression, Lvt, parquet). Les natures de revêtements fabriqués sont bien en cohérence avec l'activité de l'UNA et il a été jugé intéressant de poursuivre des travaux communs. Berryalloc souhaite en effet mettre à disposition des artisans différents niveaux d'aide à la prescription en fonction des connaissances et des pratiques de chaque chef d'entreprise.

À suivre donc.



→ PATRIMOINE : LE CHANTIER DE NOTRE-DAME DE PARIS CONTINUE

Comme annoncé en fin d'année dernière ([voir notre actualité ARTUR](#)), les appels d'offres pour la restauration de la cathédrale sont lancés par tranche, selon un découpage géographique de l'édifice notamment.

Les premiers marchés portaient sur la reconstitution de la flèche et du transept ainsi que sur la restauration de sculptures. 9 nouveaux appels d'offres viennent d'être [publiés sur le site dédié](#). Ils concernent les travaux de Maçonnerie / taille de pierre, de charpente bois, de sculpture neuve et de restauration de sculpture, de couverture plomb, de peintures murales et dorures mais également de vitraux et de serrurerie ainsi que les lots échafaudages pour la maçonnerie et la charpente et paratonnerre.

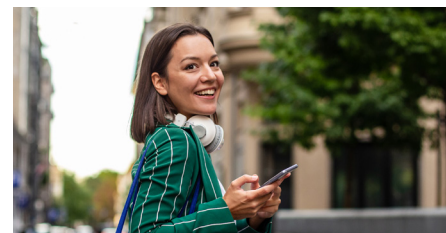
SOCIAL

→ PASSE VACCINAL ET MASQUE : LA FIN, ENFIN !

On l'attendait tous avec impatience et c'est maintenant réalité : le passe vaccinal et le port du masque en intérieur, y compris sur les lieux de travail, ne sont plus obligatoires.

Le gouvernement, en effet, a annoncé le 8 mars la fin de l'application du Protocole national Covid pour les entreprises à compter du 14 mars, et la levée de l'obligation de mise en place des mesures barrière, tout en recommandant d'en assurer encore le respect. L'OPPBTB a donc mis fin à l'application de son guide de

recommandations sanitaires tout en invitant les entreprises à maintenir plusieurs règles de prudence et en annonçant qu'un document de recommandations post-Covid allait être élaboré dans les prochains jours en vue d'être mis à la disposition de tous d'ici la fin du mois. Son objectif est de mettre en avant, tant auprès



des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre que des entreprises, divers enseignements bénéfiques Covid notamment sur l'hygiène, l'accès aux points d'eau, le nettoyage des bases-vie, le port du masque en cas de risque de contagion, le maintien de fournitures face à un risque Covid qui n'a pas totalement disparu.



CESE

Le Président de la CAPEB a présidé lundi le groupe de l'Artisanat et des Professions libérales du CESE qui a examiné, notamment, une note de saisine sur la politique du bâtiment durable qui est traitée en transversalité entre plusieurs commissions, Jean-Christophe Repon et Laure Vial ayant un rôle de référents sur ce sujet pour les commissions Travail et Éducation.

La réunion a également permis d'échanger sur les initiatives et points d'alerte des différentes organisations membres du CESE concernant les conséquences de la guerre en Ukraine.

CNAGS

À l'occasion de la CNAGS, Jean-Christophe Repon a accueilli le représentant de la Médiation du Crédit qui faisait suite à son échange, quelques jours plus tôt avec le Médiateur Pierre Pélouzet, à propos des hausses des prix des matériaux que les entreprises artisanales du bâtiment connaissent depuis un an et demi. En accueillant Nicolas Mohr, le Président Jean-Christophe Repon a courtoisement mais fermement fait part de son fort agacement des manquements du Gouvernement qui s'affiche auprès d'organisations plutôt que d'autres.



En effet, la veille, le médiateur avait présenté le bilan de la Médiation 2021 avec la CPME et la FFB sans que la CAPEB ni l'U2P aient été invitées ni même informées. Le Président a rappelé que la CAPEB compte 59 300 adhérents et qu'elle se mobilise fortement pour soutenir les entreprises artisanales du bâtiment, en particulier sur ce sujet. [En savoir sur les échanges de la CNAGS ici.](#)

PRESSE

Suite aux annonces du Premier ministre à propos du Plan de résilience, la CAPEB a publié [un communiqué de presse](#) faisant part de son désappointement devant si peu de mesures pour nos entreprises.

Le Président a ensuite donné [une interview à capital.fr](#) puis Sud Radio, et enfin RMC dans le journal de Céline Kallman jeudi à 6h ([réentendre ici à 3:23](#)) puis à 7h15 sur le plateau d'Apolline de Malherbe ([revoir ici](#)).



U2P

Le Président et les membres du Conseil national de l'U2P ont procédé jeudi 17 mars à l'audition des candidats aux élections présidentielles ou de leurs représentants.

Se sont ainsi été prêtés au jeu Valérie Pécresse, Marine Le Pen, Boris Vallaud pour Anne Hidalgo, et Bruno Le Maire pour Emmanuel Macron.



Les représentants de chacune des organisations membres de l'U2P ont pu poser une question à ces candidats. Ainsi, s'adressant à Boris Vallaud (PS), Corine Postel a évoqué la problématique des retraites, du maintien du régime par répartition et de la préservation du système de santé, demandant particulièrement la place que la candidate socialiste entend accorder au travail indépendant. David Morales a ensuite interrogé Mme Le Pen sur ses projets permettant de répondre aux difficultés de recrutement des entreprises. Face à Bruno Le Maire, la CAPEB a abordé la question de la croissance économique des petites entreprises et de leur accompagnement dans les transitions écologiques et numériques. Devant Valérie Pécresse, Jean-Christophe Repon a rappelé la place que les entreprises de proximité occupent dans la société et demandé comment elle envisageait de les inclure dans sa stratégie de baisse massive des impôts de production, de débureaucratisme et de simplification. Ces auditions ont été filmées et retransmises en direct sur les médias de l'U2P (facebook, U2P TV, [lavoixdesentreprisesdeproximite.fr](#)).

Le Conseil National de l'U2P a suivi cette matinée d'auditions et les a évidemment commentées.

Il a ensuite pris connaissance des travaux conduits au sein des commissions Éducation et Affaires sociales ainsi que des négociations paritaires en cours.

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

La CAPEB propose des mesures très concrètes

D'autres mesures doivent être urgemment prises pour soutenir nos entreprises au bord de l'asphyxie. Alors que l'Etat est prêt à accorder aux agriculteurs le remboursement d'une partie de la TICPE, la CAPEB demande qu'il en fasse de même au profit des entreprises du bâtiment pour les carburants utilisés pour des véhicules professionnels. Elle demande au Gouvernement d'imposer aux banques et aux assureurs crédits de ne pas dégrader la cotation des entreprises dès lors qu'elles sont amenées à reporter le remboursement de leur PGE. Alors que le Médiateur parle de « solidarité économique » entre les acteurs, la CAPEB demande que les industriels, les négoce et les distributeurs participent activement au Comité de crise du

BTP mis en place par le gouvernement (et dont ils sont largement absents, comme s'ils n'étaient pas concernés), intègrent dans leurs prix le juste coût de la décarbonation (et pas davantage !) et assument les risques d'augmentation des prix avec la filière (solidarité et intérêts mutuels des acteurs : industriels, négoce, entreprises et clients) dans le cadre d'une charte de solidarité économique. Il est indispensable que les Pouvoirs publics exigent des fournisseurs qu'ils préviennent au moins 3 mois à l'avance les entreprises du bâtiment de toute augmentation des prix et qu'ils maintiennent une stabilité des prix également durant au minimum trois mois. Les tendances pratiquées actuellement qui imposent parfois un paiement au comptant et des validités des prix de 24h ou 48h alors que le délai de rétractation des clients est de 14 jours sont intolérables.

La CAPEB revendique encore et toujours l'application d'une TVA à taux réduit de 5,5% pour l'ensemble des travaux de rénovation, mesure d'autant plus pertinente qu'elle permettrait d'atténuer la hausse des coûts induite par la flambée des coûts de l'énergie.

Enfin, nous demandons aux Pouvoirs publics de mettre en place un mécanisme de bouclier tarifaire du coût de l'énergie aux niveaux européen et français pour disposer d'une production industrielle à prix maîtrisé et permettre la continuité des politiques publiques de rénovation énergétique et environnementale, directement menacées par la flambée des coûts des matériaux. La CAPEB appelle le Gouvernement à agir vite.

Nos entreprises en ont grand besoin.

Il y a urgence !